

Règles de fonctionnement pour soumettre une demande de soutien à la recherche auprès du Groupe Urgences et Soins Intensifs de Cardiologie (USIC)

Version finale (2024-09.02)

Objet

Les règles ci-après servent à définir le processus pour soumettre une demande de soutien auprès du Groupe Urgences et Soins Intensifs de Cardiologie (USIC) de la Société Française de Cardiologie (SFC) pour un projet de recherche, que cette recherche soit sociétale, clinique, ou pré-clinique voire fondamentale.

Aucun soutien ne saurait être accordé sans respecter cette procédure.

Rappel : Au sens réglementaire du terme, le Groupe USIC ne peut pas être « le promoteur » d'une étude, puisqu'il n'a pas de statut juridique propre (le promoteur peut être la SFC elle-même, un CHU, etc.).

Pré-requis

Le projet d'étude doit s'adresser au domaine de l'urgence cardiovasculaire ou des soins intensifs de cardiologie, quels que soient la méthode et le mode, mais s'adresse en priorité à la recherche clinique (inclusion de patients).

Différents types de soutien

Le Groupe USIC ne peut accorder de soutien sans que le projet ait été présenté et discuté au sein du Comité de direction du Groupe USIC. À cette étape, qui comprendra au moins deux membres du Comité de direction et le Responsable Recherche du Groupe USIC, le groupe se réserve le droit de limiter le nombre de soutiens en fonction du nombre de sollicitations (ils ne sont donc pas automatiques).

Le Groupe USIC peut accorder trois types différents de soutien :

- **Niveau 1** : Il s'agit juste d'une « facilitation », d'une aide par la diffusion de l'information par tous les modes de communication du Groupe USIC, *mailing list* mais aussi plus largement (newsletter, réseaux de diffusion, et autres moyens possibles).
- **Niveau 2** : C'est un engagement (après expertise) de soutien scientifique avec aide méthodologique (éventuelle), lettre de soutien (« *endorsement* », label) auprès des organismes réglementaires, et un encouragement pour les inclusions (sollicitation des membres du Groupe USIC, qui restent sur la base du volontariat).
- **Niveau 3** : C'est un soutien fort du groupe avec aide méthodologique et engagement scientifique (« *endorsement* ») comme le niveau 2, mais aussi implication financière même partielle (cofinancement d'un PHRC, par exemple) et engagement fort des investigateurs pour les inclusions.

Priorités scientifiques

Le Groupe USIC accordera son soutien en priorité aux projets qui respectent les points suivants :

1. Projets qui s'adressent à des domaines peu explorés ou pour lesquels les besoins médicaux sont importants.



2. Bonne probabilité de publication à haut impact, en particulier études interventionnelles (au détriment des registres ou études observationnelles à moindre capacités de publication).
3. Le caractère fédérateur et collaboratif entre équipes, en particulier les équipes du Groupe USIC.

Calendrier

Pour l'évaluation de ces projets de recherche, le Groupe USIC se réunira au moins une fois par an et régulièrement en marge des principaux congrès (congrès du Groupe USIC, JESFC, et ESC selon les possibilités ; calendrier des réunions établi chaque année et publié sur le site du Groupe USIC).

Des points téléphoniques seront motivés, en particulier par le calendrier des réponses aux appels d'offres. Par exemple, mi-mars avant les réponses aux lettres d'intention des PHRC.

Les demandes pour solliciter un soutien du groupe devront dans un premier temps être adressées au Responsable Recherche du groupe (Pr Edouard Gerbaud - edouard.gerbaud@chu-bordeaux.fr) et en copie au Président du groupe (Dr Clément Delmas - delmas.clement@chu-toulouse.fr) qui vérifieront la recevabilité, puis dresseront un ordre du jour et solliciteront une réunion téléphonique/visioconférence pour pouvoir discuter les différents projets.

Présentation des projets

Les projets devront être présentés sous la forme d'un diaporama d'une dizaine de slides présentant succinctement le contexte, les hypothèses de travail, la méthode, les résultats attendus, le calendrier, et enfin pourquoi le soutien du Groupe USIC serait utile.

Lors de la présentation, il faudra commencer par préciser la nature du soutien sollicité.

Il est important de souligner qu'aucune aide financière ne peut être décidée à cette étape, mais devra, en cas de décision de soutien, être présentée en Comité de direction du Groupe USIC pour être discutée en plénière.

Une attention particulière sera accordée à :

- La méthode
- L'originalité
- Les points prioritaires tels qu'exposés ci-dessus
- La faisabilité

Le Groupe USIC proposera éventuellement des améliorations ou émettra des suggestions (méthodes, objectifs principal et secondaires, etc.).

À l'issue des discussions, une décision sera prise et sera justifiée par écrit :

- Pas de soutien possible par le Groupe USIC : Il est rappelé que le soutien n'est pas automatique (sinon il perdrait toute valeur, l'expertise scientifique prime)
- Réserves pour un éventuel soutien : Proposition de modifications en particulier sur la méthode
- Soutien de niveau 1 ou 2 et rédaction d'une lettre de soutien
- Proposition de soutien de niveau 3 et renvoi en session plénière pour être débattue.

